

DE JANVIER à MARS 2007

Revue municipale d'informations de la commune et des associations de Péron

Les sources de l'Annaz , le 4 Mars 2007



Rivière principale de notre commune, l'Annaz prend sa source (ou ses sources, car ce 4 mars, j'en ai compté 6) au niveau du carrefour de la Croisée de la carrière, à Logras. En cette fin d'hiver, elle sort en bouillonnant des entrailles de la dépression rocheuse, en contrebas dudit carrefour pour s'en aller rejoindre le Rhône à Pougny. Auparavant, elle aura côtoyé les anciens moulins et scieries que son eau généreuse alimentait en énergie hydraulique, grâce à des biefs : scierie Blanc, scierie Vuichard, moulin Peney, moulin de Baraty... Certains de ces biefs sont encore visibles. L'Annaz est l'ami des pêcheurs groupés au sein de l'AAPPMA (Association Agréée Pour la protection du Milieu Aquatique). Dans le contrat de rivières cours, elle fait l'objet de travaux d'aménagement des obstacles qui empêchent les truites de remonter son cours pour la fraie. C'est ainsi qu'une passe à poissons a été réalisée sous le pont de la voie ferrée à Pougny. Il en sera de même sous celui de la 2x2 voies à Logras. Autre aménagement proposé: Baraty ou Bief de l'ancien moulin de Baraty . Une opération d'élagage des berges est en cours de montage. Tout serait idyllique si le prédateur qu'est l'homme ne lui faisait subir des agressions en tous genres: décharges sauvages, pigeons d'argile et balles d'un ball-trap, démolition de véhicules... et je ne parle pas des pollutions indirectes. D'ailleurs, juste au dessus de ses sources, les vestiges d'un ancien « dépotoir », comme on disait dans le passé, sont encore visibles puisqu'on y trouve même un vieux moteur. Si les opérations de nettoyage faites ces dernières années ont permis d'éliminer bon nombre de ses blessures, il reste encore un travail conséquent à faire près de ces points stratégiques que sont les ponts et les sources. A noter que la CCPG a réhabilité les décharges de Pougny et de Baraty, celles-ci étant sous haute surveillance..... Maxime COLLET

Naissances

DELETRAZ Léo, né le 30 octobre 2006.

LOPEZ Ema, née le 9 janvier 2007.

LEFRANC--ADAM Mattis, né le 11 janvier 2007.

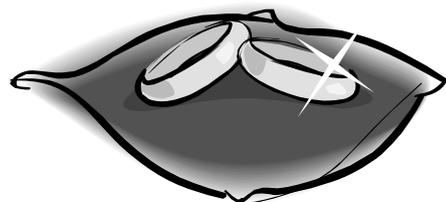
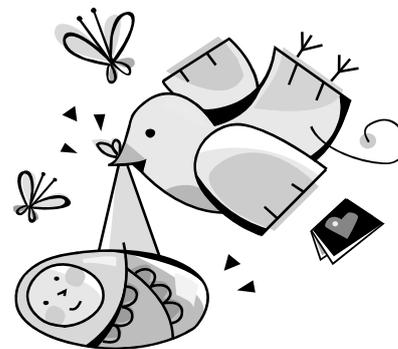
VIDAL Dimitri, né le 15 janvier 2007.

GILBERT Thibault, né le 26 janvier 2007.

MAGRO Lou, née le 16 février 2007

FRANCIS Tess, née le 6 mars 2007.

PENEY-GIRARD--LECLERCQ Doreen, née le 9 mars 2007.



Mariage

Jean-Pierre MOINE et Régina BERTOSSI, le 21 mars 2007.

Décès

Jeanine ANTHOINE née MOREAU le 21 janvier 2007.

Laure Violette ESCOFFIER née DUMUID le 3 mars 2007.

ELECTION PRESIDENTIELLE

Les élections présidentielles auront lieu le Dimanche 22 avril 2007 pour le 1^{er} tour,

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h à la salle Champ fontaine.

Des nouvelles cartes ont été distribuées, elles sont « bleu, blanc, rouge » et datées du 22 mars 2007 ; si au plus tard le 15 avril vous n'avez rien reçu veuillez le signaler en mairie. Les anciennes cartes de couleur bleue, sont à détruire et ne seront pas valables pour voter en 2007.

Le 2^{ème} tour aura lieu le Dimanche 6 mai 2007 au même endroit et aux mêmes horaires.

Rappel : les élections législatives auront lieu à la salle Champ Fontaine, (heures d'ouverture du bureau non encore connues à ce jour).

le 10 juin 2007 (1^{er} tour) - le 17 juin 2007 (2^{ème} tour).

Avis de la mairie concernant l'embauche de jeunes pendant les vacances d'été . Dépôt des candidatures, dernier délai: 30 avril 2007.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) de nationalité française sont priés de se présenter en Mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils atteignent l'âge de 16 ans, soit : **pour ceux nés en janvier, février, mars 1991, venir avant le 15 avril 2007.**

Pour toutes questions relatives au service national, téléphonez au

03.04.38.36.36

minitel : 3615 ARMEE

internet ww.defense.gouv.fr

Edito

Cérémonie des vœux 2007-Extrait de l'allocution de M. le Maire.

Une nouvelle fois cette année, je vous remercie de vous être déplacés pour cette traditionnelle cérémonie des vœux qui est, comme toujours, un très agréable moment de convivialité mais aussi un moment de bilan pour l'année écoulée et de prospective pour l'année à venir.

Mais avant d'énumérer notre bilan et ce que devrait être 2007, permettez-moi de vous présenter en mon nom et au nom du Conseil Municipal nos meilleurs vœux pour cette année à venir. Des vœux de santé, de bonheur, d'amour et de paix.

Je sais, nous savons tous, que ce ne sont que des vœux, que malgré tous nos désirs et nos espoirs, il y aura des malades, des malheurs, des oubliés, des guerres, des cataclysmes, mais si nous arrivions, déjà, entre nous, à mieux nous supporter, à plus nous aider, à moins nous jalouser, alors, peut-être le mot «vœux» prendra t-il vraiment son sens.

Pour commencer notre bilan 2006, 2 chiffres de recensements : 1955 et 1843. Le 1^{er}, 1955, est le nombre d'habitants à la confirmation du recensement complémentaire réalisé début octobre 2006. Ce chiffre n'est absolument pas la réalité puisqu'il ne tient compte que des arrivées et pas des départs. Par contre, et c'est là tout l'intérêt d'un recensement complémentaire, la Dotation Globale de Fonctionnement de l'état est calculée sur celui-ci ; il restera valable jusqu'au début 2009, où le 2^{ème}, 1843, nombre exact d'habitants au recensement officiel de janvier 2006 deviendra réalité.

Petit rappel : 1578 habitants en 1999 – 1843 en 2006 soit 265 habitants de plus en 7 ans, représentant une progression de 2,20 % par an. Ce n'est certes pas anodin, mais nous sommes très loin des chiffres alarmistes de population annoncés lors d'une réunion publique et par tracts, qui prévoyait Péron aux environs de 2100 habitants en 2006.

Ce rappel étant fait, il semble logique de passer des habitants aux constructions, et donc de parler d'urbanisme. Je ne vous donnerai pas le nombre exact de permis ou d'autorisations de travaux accordés dans l'an-

née, cela ne signifiant pas grand chose, mais sachez qu'en 2006, il a été délivré des permis peu courants :

*1 permis de construire pour un collège, avec 8 logements de fonction. Pour être honnête, ce sont les services de M. le Préfet qui ont instruit le dossier.

*1 permis de construire pour une résidence hôtelière de 14 logements.

*1 permis de construire pour un bâtiment de stockage agricole.

Je reviendrai plus loin dans mon propos sur le collège et l'agriculture.

*d'autres plus habituels :

3 permis de construction de villas individuelles que je qualifierais de classiques (en 2005, c'était 25). Est-ce que les terrains se raréfient sur la commune, ou la somme à investir pour l'acheter et construire la maison ou les deux réunis pèse trop sur les budgets ? Je ne sais pas, mais la différence est de taille.

Par contre, nous avons accordé 32 villas dites groupées, 4 au-dessus de l'ancienne fruitière de Logras et 28 sur les terrains Emain à Logras. D'ailleurs, sur ce projet, je vous annonçais, l'année passée, 40 villas, ceci pour rassurer les défenseurs d'un Péron recroquevillé sur lui-même et pour prouver, s'il en était besoin, que nous ne souhaitons pas un développement à tout crin. Je précise que dans ces 28 villas il y en aura 3 à loyer modéré.

Enfin, nous avons instruit cette année 70 logements en appartements.

* 16 appartements en 2 petits immeubles, toujours au-dessus de l'ancienne fruitière de Logras.

* 39 logements, principalement des 2 pièces, à l'entrée de Péron côté école.

* 15 appartements dans l'ancienne ferme Gourcier.

Si nous enlevons les derniers nommés parce que ce permis avait déjà fait l'objet d'un premier accord en 2005, nous sommes exactement dans le nombre de logements que je vous annonçais aux vœux de l'année passée. Ces projets devraient voir le jour au cours de l'année.

Je ne serai pas complet, si je ne vous signalais pas qu'un certificat d'urbanisme a été déposé sur les terrains en face de la SEMCODA pour la construction

SOMMAIRE

LE CARNET	PAGE 2	LES SOCIETES	PAGE 12
EDITO	PAGE 3	CENTRE DE LOISIRS	PAGE 15
LA MAIRIE	PAGE 7	PETITES ANNONCES	PAGE 18
CCPG	PAGE 10	UTILE PRATIQUE	PAGE 19
LES BREVES	PAGE 11	SERVICE DE GARDE	PAGE 20

d'un collectif et de villas groupées. Ce certificat d'urbanisme est en cours d'instruction.

Vous m'excuserez pour cette litanie de chiffres ; ce n'est pas mon habitude, mais dans ces dernières années de tension communale due à la soi-disant trop grande évolution de la commune, il est bon d'être précis. Pour terminer sur les constructions à venir, je vous rappelle que ces permis ou ces certificats sont instruits sous ce bon vieux POS de 1992, permettant de faire à peu près tout et n'importe quoi sur notre territoire.

Du POS au PLU, s'il n'y a que 2 lettres qui changent, la philosophie du document est bien différente, puisque le PLU est beaucoup plus permissif que son prédécesseur et qu'il faut justifier tout ce que l'on veut interdire.

Dans le mois de février la commission d'urbanisme va se réunir pour étudier le rapport de M. le commissaire enquêteur, M. MASSON, et faire ses propositions au Conseil Municipal, pour adopter définitivement ce PLU, j'espère au mois de mars.

Après, nous verrons bien... Même si déjà, lors de l'enquête publique, on nous prévenait, fort aimablement, d'un risque de fragilisation du dossier si on ne faisait pas ceci ou cela. Des esprits tendancieux pourraient déceler, dans cette façon de faire, un certain chantage, mais je pense que la commission d'urbanisme se joindra à moi pour n'y voir que l'amour d'un particulier pour le bien commun.

Dans tous les cas, je voulais remercier la commission urbanisme, le Conseil Municipal, M.SARTORI notre urbaniste et sa collègue Mme Nathalie MAZE, ainsi que M. MASSON pour le temps et le sérieux apportés à ce dossier lourd, et engageant la commune pour les 10 ans à venir, à moins qu'un nouveau Conseil Municipal ne juge utile de le réviser. Pour terminer sur le PLU, si celui-ci ne fait pas l'objet de recours et si le SCOT est terminé, lui aussi sans recours (ce qui fait quand même pas mal de conditions), je souhaiterais le modifier déjà cette année pour agrandir la zone de Pré Munny.

Puisque nous sommes dans le SCOT, restons-y, je reviendrai après sur l'aménagement foncier.

Il devrait arriver à l'enquête en juin. Vous allez être sollicités pour donner votre avis, toujours par le biais d'une enquête publique. Soyez curieux et exigeants, c'est un dossier important qui va régir notre vie pendant, lui aussi, quelques années. Nous nous sommes battus pour que PERON soit classé dans le cadre des petites villes, terme au combien mal choisi, car si Péron est une petite ville, FERNEY ou GEX sont des très grandes villes et BELLEGARDE une mégapole. Mais c'est cette appellation qui a été retenue pour PERON, au même titre que COLLONGES, THOIRY, ORNEX, PREVESSIN, CESSY, et SEGNY.

D'être classé dans cette catégorie nous donnera la possibilité, comme je viens de vous le dire, d'agrandir la zone de Pré Munny, principalement au niveau du commerce. J'avais expliqué, lors d'une réunion publique que si le SCOT avait été en activité 3 ans en arrière et si nous avions été dans le groupe des bourgs, nous n'au-

rions pas d'ECOMARCHE sur la commune. C'est un service, je crois, très apprécié et par la population et également pour la gestion communale de part la taxe professionnelle générée.

C'est aussi, dans les petites villes que les services et les administrations, quand il en reste, devraient se regrouper. L'évolution démographique qui est limité à 2% par an dans les bourgs, pourra être de 2,5 % dans les petites villes, avec une part plus importante pour les constructions groupés. Le SCOT, et là c'est pour tout le monde, prévoit une importante mixité dans tous les projets supérieurs à 5 logements, en imposant un quota de 20% de logements sociaux.

Pour autant, tout n'est pas positif dans ce dossier, particulièrement les transports en commun. Au début de ses travaux, le SCOT prônait une égalité sur le territoire, mais il faut croire que dans le sud, nous sommes moins égaux que dans le reste du Pays de Gex, puisque après THOIRY, plus rien, plus de transport en commun, ou peut-être, plus tard, éventuellement, dans quelques années, un transport à la demande pourrait se mettre en place. Il est bien certain que le transport en commun à un coût, mais si nous voulons vraiment un développement durable il faudra bien accepter d'en payer le prix. Cette remarque est valable pour la région qui vient gaillardement de supprimer bon nombre de navettes et d'arrêts entre BELLEGARDE et DIVONNE. Dans notre commune, les cars ne s'arrêtent plus à Greny. Cette façon de faire est inadmissible, surtout de la part d'une entité qui met sans cesse en avant sa volonté de concertation.

A chaque fois qu'une administration, La Poste par exemple, ou une assemblée, comme la Région, propose une concertation, cela veut dire qu'ils se consultent entre eux, mais certainement pas avec nous, les élus locaux, et quand arrivent les réunions dites de concertation, nous ne sommes que des chambres d'enregistrements. C'est pourquoi, tout en soutenant la motion prise par la CCPG pour inciter la Région à revoir son projet, je ne proposerai, ni motion, ni délibération au Conseil Municipal, c'est une perte de temps.

Retour maintenant sur l'aménagement foncier ou remembrement. Il est reparti après quelque mois d'interruption du à des bouleversements dans la vie agricole locale : deux stabulations passent d'étable à écurie, une 3ème est en discussion pour le même changement et un hangar de stockage voit le jour près de Baraty.

Nous en sommes maintenant à la phase certainement la plus délicate : le nouveau partage des terres et la création des travaux connexes liés à l'opération, la création de nouveaux chemins, de nouveaux fossés, l'implantation de nouvelles haies ... Cette phase, comme les précédentes, se terminera par une nouvelle enquête publique. Comme nous nous étions engagés au départ de ce dossier, si une majorité de personnes représentant une majorité des terrains concernés sont contre ce nouveau découpage, nous ferons tout notre possible pour arrêter le projet.

Toutefois, je vous rappelle qu'une enquête publique se

fait par courrier, ou en notifiant ses remarques sur les cahiers mis à disposition, ou encore en rencontrant l'enquêteur public ; par contre, « les discussions de bistrot » ne font toujours pas partie de l'arsenal des dispositions.

Pour terminer sur ce qui n'est pour l'instant que de l'aménagement du territoire : LE COLLEGE. Vous vous êtes rendus compte que nous avons commencé les travaux de la route d'accès, après avoir acheté les terrains nécessaires ; les camions de chantiers, devant commencer les travaux en mars, ne traverseront ni Péron, ni Logras.

Mais, vous l'avez certainement lu ou entendu le chantier du collège est retardé d'un an ; cela mérite une explication précise : pour ces travaux, l'enveloppe prévue par le Conseil Général est de 12,5 millions d'euros hors taxes. Le coût prévu pour un collège de même dimension à CEYZERAT est d'un peu moins de 10 millions d'euros et celui-ci sera bien ouvert en 2008, l'adjudication étant fructueuse.

La différence de coût avec Péron s'explique par la chaufferie bois, l'adaptation au terrain et sa nature, les choix architecturaux, mais aussi, ce que j'appellerai un bonus gessien évalué par l'économiste à 15% de l'enveloppe financière soit 1,875 millions d'euros, ce qui n'est quand même pas une paille. L'enveloppe, la moins « disante » à l'ouverture des plis, était de 15,5 millions d'euros : 3 millions de plus que l'enveloppe prévue et 4,875 millions d'euros de plus si l'on y rajoute le bonus gessien.

Je pense que le président du Conseil Général a eu tout à fait raison de dire que l'urgence ne vaut pas ce prix. Il en va de nos réalisations futures de casser cette spirale, qui veut que le pays de Gex soit un territoire où un coût supérieur de près de 40 % par rapport aux prix habituels semble normal à bon nombre d'entreprises.

Pour en revenir à la route d'accès au collège nous allons la terminer cette année. Le fait de retarder ces travaux d'un an ne pourrait réjouir que nos amis de RFF, Réseau Ferrés de France, qui semble trouver qu'un délai de 3 ans pour déplacer un passage à niveau d'une vingtaine de mètres soit un peu juste. Nous avons quelquefois quelques problèmes pour travailler avec France Télécom ou EDF, mais preuve que la relativité existe, c'est un vrai plaisir par rapport à RFF.

Une autre réalisation nous pose problème tant que nous n'avons pas le nouveau planning définitif du collège : c'est le gymnase, qui est, je le précise, une réalisation intercommunale. Nous ne savons pas, aujourd'hui, si nous devons commencer les travaux cette année, au risque de passer un hiver prochain avec un bâtiment non chauffé et sans gestion des eaux pluviales, puisque ceci est du ressort du Conseil Général. Nous avons privilégié la possibilité de voir des équipes de basket, de handball ou de volley-ball évoluer dans cette salle, et je vous rappelle que le projet permettra dans le futur de rajouter 2 salles pour la danse, l'escrime ou autres activités.

Ces choix ont nettement augmenté le montant de l'opération qui s'élève à 2,5 millions d'euros hors taxes.

Mais le coût d'origine ne prévoyait qu'un gymnase aux normes Conseil Général et aux besoins du collège, ne permettant pas de compétitions officielles.

Sans être exhaustif et pour des travaux de moindre envergure, 2006 a vu également la réfection des façades de la mairie, la réalisation du chemin de la Musse à Feigères, l'informatique à l'école selon les souhaits de l'équipe enseignante, le changement des photocopieurs de la mairie, de l'école et de la maison de sociétés, l'achat d'une motopompe pour les pompiers, la régénération du terrain de foot et cette nouvelle sono due à la trop grande vitalité d'un jeune Péronnais qui a transformé l'ancienne en un tas de ferraille.

Je viens de vous parler des points positifs, mais, malheureusement, nous avons aussi, quelques points négatifs.

Une hausse énorme des crimes et délits : 56%, hausse due aussi bien à une délinquance organisée pour bon nombre de vols, qu'à de jeunes frimeurs locaux pour ce que l'on appelle aujourd'hui des incivilités et, je ne l'espère pas, quelques crimes et délits. C'est un coût important pour notre collectivité : 15 000 euros pour les tags de cette salle, plus toutes les réparations suite à divers actes de vandalisme. Je vous l'écrivais dans un dernier Petit Peronnais, personne ne voit jamais rien, mais c'est nous tous qui payons.

Je souhaiterais aussi que la gendarmerie soit beaucoup plus présente sur la commune pour ces petits et grands délits, et surtout pour donner un grand coup de pied aux dealers qui, à mon goût ont trop pignon sur rue et surtout sur la place Saint-Antoine.

Autre déception : le plan de circulation. En écoutant le bureau d'étude nous avons découvert que nous étions comme M. Jourdain : nous faisons de la conception de circulation sans le savoir. Nous ne sommes pas satisfaits pour l'instant du déroulement de ces travaux et nous sommes loin d'être prêt à nous présenter devant vous avec un projet sérieux et cohérent.

Pour 2007, ce sont les routes qui consommeront la plus grande partie du budget que je proposerai de voter au Conseil Municipal de mars, sans augmentation des taux d'imposition des impôts locaux.

La route d'accès du collège (je viens de vous en parler) et la refonte totale de la rue Dommartin à Greny avec, après le passage du réseau d'assainissement mis en place par la CCPG, la réalisation de trottoir, la reprise des eaux pluviales et d'adduction d'eau potable, l'enfouissement des réseaux secs et, bien entendu, après tous ces travaux, un nouveau revêtement.

Enfin, au niveau sécurité, la création d'un gendarme couché, rue du Mail, avec des barrières de protection au droit de la maison des sociétés et divers aménagements route de Lyon à Logras, principalement des carrefours rehaussés. Ces travaux étaient prévus en 2006 mais repoussés car Gaz de France, qui a bien réalisé les travaux d'arrivée du gaz de ville à Logras, n'a fait que la partie au-dessus de la voix ferrée. Promesse est faite pour réaliser le dessous de la voix ferrée cette année, et principalement la route de Lyon.

Pas de bilan et prospective sans la CCPG qui a été active sur notre commune en 2006 et qui le sera encore plus durant 2007 : début 2006, route de Lyon pour bouclage de l'adduction d'eau potable pour le collège et surtout création de la station d'épuration de Greny. Ces travaux seront poursuivis cette année: fin du bouclage de l'eau potable du collège, création d'un nouveau réseau d'eaux usées, sous la nouvelle route, création des réseaux d'eaux usées route de la Plaine et rue Dommartin à Greny. La suite des travaux d'assainissement, rue du Molard et route de Lyon est programmée en 2008.

2007, ce sera aussi le doublement du réservoir d'eau potable au dessus de Péron rendu nécessaire par l'augmentation de notre population et des communes voisines.

Une décision importante a été prise par la CCPG en 2006 : la reprise de la compétence petite enfance avec la création de crèches couvrant, très rapidement, le territoire gessien. La crèche de rattachement pour Péron devrait être à Thoiry en sachant qu'une autre crèche sera construite à Collonges.

Enfin 2007 sera l'année de tous les dangers avec la discussion de modification des rentrées financières de la CCPG, avec à terme la mise en place de la TPU, Taxe Professionnelle Unique. Je dis de tous les dangers car pour moi, c'est la première fois que la communauté essaye de s'emparer d'une partie des revenus communaux, donc une partie essentielle de nos prérogatives. Si nous perdons notre compétence sur les impôts communaux, nous perdons l'essentiel de notre souveraineté. D'autres arguments justifient mon opposition à ce projet mais je m'en expliquerai plus longuement dans un prochain Petit Péronnais.

Enfin, c'est ma marotte, j'aime bien parler de l'état des services publics.

Nous avons perdu 3 heures d'ouverture de la Poste, l'argument étant que c'est peu par rapport à d'autres communes ; peut-être mais ce n'est pas une raison. Et puis la DDE s'en est allée du Pays de Gex, recentrant ses

activités à Bellegarde. Moins de monde à notre service mais, comme de bien entendu, pour un meilleur service. En poussant le raisonnement jusqu'à l'absurde, le jour où il n'y aura plus personne dans les services publics, ce jour là, nous devrions toucher du doigt la perfection. Voilà, présenté comme cela, ce n'est pas grand chose deux années. Et pourtant, c'est du travail, des discussions, des réunions ; aussi, avant de terminer, permettez moi de remercier: Le Conseil Municipal, adjoints et conseillers, partis pour 6 ans et qui en feront 7.

Les employés communaux, avec cette année, de nouvelles têtes remplaçant deux départs : Mme Sylvie POCHET à la place de Mme Marianne LEVRIER à la cantine scolaire et au centre de loisirs et Mme Alix TAVERNIER remplaçant Mme Elma SERAP au secrétariat.

Les membres et le bureau de toutes les associations qui animent la commune.

Les pompiers qui font un travail souvent ingrat, tout en précisant que nous ne pourrions pas encore faire longtemps l'économie d'un débat sur leur avenir dans notre canton.

Les nouveaux Péronnais et Péronnaises qui ont choisi notre commune pour s'établir.

Les nouvelles entreprises qui ont choisi Péron pour s'installer : AIN 4X4, NATUR'AILE, HELIOS, LE BLUE MOON, et notre nouveau boulanger, M. Lillian Duchamp

Enfin, d'une façon générale remercier toutes celles et ceux qui œuvrent au bien être dans notre commune.

Je vous rappelle, comme je le fais chaque année d'élection, que nous avons la chance de pouvoir voter. Profitez-en, c'est loin d'être le cas de tous les pays. Il semble que cette fois-ci le message soit mieux passé, puisque 150 nouveaux électeurs se sont inscrits ; ce qui porte aujourd'hui leur nombre, sans compter les européens, à 1087.

Christian ARMAND

Plan canicule

A l'attention des personnes de plus de 65 ans : nous vous rappelons que l'état a mis en place « un plan canicule »; si vous désirez vous faire inscrire sur ce fichier confidentiel, veuillez me contacter en mairie ou en téléphonant au 04 50 56 31 08.

Dominique BLANC

Numérotation des maisons

Nous poursuivons le programme de numérotation des maisons. Les personnes n'ayant pas encore leur plaque numérotée pourront se la procurer auprès du secrétariat de la mairie aux heures habituelles d'ouverture.

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PERON
DU 16 NOVEMBRE 2006**

Absents excusés :

Mrs. COLLOMBET, MARTINECK, ZAMORA

Absents :

Mrs. DAVIS, RABILLER,

1. DELIBERATION :**1.1. ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA VOIE D'ACCES AU COLLEGE**

Travaux d'aménagement de la voie de desserte du futur collège et création d'un cheminement piétonnier : société FAMY de Châtillon en Michaille (01) pour un montant de 280 122.34 €TTC

*Approuvée à l'unanimité***1.4. INDEMNITE AGENT RECENSEUR**

Le Conseil Municipal accepte de verser une indemnité de 165 € à Mme LEVRIER Marianne.

*Approuvée à l'unanimité***2. POINTS DIVERS :****2.1. SIVOS DU SUD GESSIEN**

2.1.1 Présentation de la demande de Permis de Construire du Gymnase :

2.1.2 Point sur le dossier financier.

Exposé à l'assemblée des derniers coûts prévisionnels du gymnase : ils approchent les 3 millions d'Euros tout compris, avec 4 questions à définir avec le Conseil Général, quelle sera la participation du SIVOS pour la chaufferie et la chaudière bois et quelle sera la participation du SIVOS au titre de la loi sur l'eau pour gérer les eaux pluviales, quel sera le montant des subventions sur l'investissement et quel sera le montant de la rétrocession genevoise accordée sur ce dossier.

2.2. Convention pour mise en place de la filière bois

Présentation à l'assemblée du projet d'une convention proposée par la CCPG pour la mise en place de la filière bois sur le Pays de Gex.

2.3. Cantine scolaire

Etant donné le nombre important de tout-petits, 2 services sont à l'étude, avec création d'un emploi d'environ 3 h par jour de cantine.

2.4. Ecole primaire

2.4.1 Compte-rendu de la réunion avec Mme MATEIRA, nouvelle inspectrice de l'Education Nationale

*La CLIS ne sera pas supprimée dans les années à venir. Les élèves seront susceptibles de fréquenter, selon un pourcentage variable, l'école primaire dite traditionnelle.

2.4.2. Conseil d'école du 7 novembre 2006

-Effectifs à la rentrée : 217 élèves, inclus 7 élèves en CLIS.

-Remplacement d'enseignants : les parents demandent à être informés dans les temps.

-Tags sur les murs de Champ Fontaine : Coût élevé pour refaire la peinture par une entreprise (environ

16000 €). Une solution est à l'étude pour une réfection exécutée par la commune. Pas de nouvelles de la gendarmerie concernant l'enquête.

-Proposition émanant des parents pour sensibiliser jeunes et moins jeunes au respect en général et des lieux publics en particulier. Il est demandé à ces parents d'étudier des solutions pour la mise en œuvre.

-Information au sujet des méthodes en vigueur pour l'apprentissage de la lecture.

2.5. Voirie

2.5.1. Le chemin de la Musse est terminé.

2.5.2. Plan de circulation

Une première ébauche a été présentée à la commission voirie. Mr GIROD de par sa réflexion reflète l'avis de l'ensemble de la commission : le travail présenté jusqu'à présent ne correspond pas aux attentes des conseillers et au coût demandé.

2.7. Contentieux

La requête de M. DIMCOVSKI est déclarée irrecevable par le Conseil d'Etat. Le POS de 2001 n'existe plus « définitivement ».

3. COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTER-COMMUNALES**3.1 Eau et Assainissement**

Compte-rendu de la réunion du 8 novembre.

D'importants travaux devront avoir lieu en 2007 : nouveau réservoir, fin du lagunage et raccordement de la rue Dommartin à Greny, reprise des branchements chemin de la Fruitière à Logras.

4. COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES**4.1 Urbanisme**

Permis de Construire :

- FAMILAND, pour la construction de 2 abris, Vie de l'Etraz. Avis favorable.

Réunion de la commission du 13 novembre 2006.

Permis de construire :

- BOURQUIN S, pour construction d'une villa, chemin de la Chapelle à Feigères. Avis favorable.

- PERARD M., pour construction d'un bâtiment agricole, chemin de la Roche Verne à Feigères.

Avis défavorable.

- DEL NEGRO C, pour construction d'un garage, Les Genevrais. Avis favorable.

- PERRAUD P. pour modification de l'implantation d'une villa, rue de la Gaine. Avis favorable.

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE PERON
DU 14 DECEMBRE 2006**

Absent excusé :

Mr ZAMORA

Absents :

Mrs COLLOMBET, DAVIS, GIROD, RABILLER,

1. DELIBERATIONS**1.1. CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE PERON, L'ONF ET LA CCPG CONCERNANT « LA FILIERE BOIS »**

La Communauté de Communes du Pays de Gex (CCPG) a sollicité les communes forestières en mars 2006 pour les interroger sur leur volonté de permettre l'approvisionnement de la filière bois-énergie intercommunale, destinée à alimenter des chaufferies automatiques au bois déchiqueté, dans le cadre de l'exploitation de leur forêt communale, par l'Office National des Forêts (ONF).

Approuvé à l'unanimité

1.2 CONVENTION ENTRE LA COMMUNE DE PERON ET RFF POUR FINANCEMENT DES ETUDES ET DES TRAVAUX RELATIFS AU DEPLACEMENT ET A L'AUTOMATISATION DU PASSAGE A NIVEAU N° 10, SUR VOIE D'ACCES AU FUTUR COLLEGE

Approuvé à l'unanimité

1.3 CONVENTION DE MANDAT ENTRE LA COMMUNE DE PERON ET LA CCPG POUR TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT, d'EAU POTABLE ET D'EAU PLUVIALE RUE DOMMARTIN A GRENY

Montant total du marché de travaux qui se décompose comme suit :

*48 807 €TTC pour les eaux pluviales à la charge de la commune de Péron.

*360 668 €TTC pour les eaux usées et eau potable à la charge de la CCPG.

Approuvé à l'unanimité

1.4 CONVENTION DE MANDAT ENTRE LA COMMUNE DE PERON ET LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ELECTRICITE DE L'AIN POUR LA MISE EN SOUTERRAIN DU RESEAU DE TELECOMMUNICATION RUE DOMMARTIN A GRENY

Financement de la mise en souterrain des réseaux de télécommunication d'un montant de 18 000 €TTC dont 14 400 €TTC à la charge de la Commune de Péron.

Approuvé à l'unanimité

1.5. DECLARATION D'INTERET GENERAL ET DOSSIER LOI SUR L'EAU POUR LES TRAVAUX DE STABILISATION DU PROFIL EN LONG DU RUISSEAU « LE GROISE»

Déposé en Sous-préfecture d'un dossier de DIG et un dossier Loi sur l'eau afin qu'à l'issue d'une enquête publique, Monsieur le Préfet de l'Ain puissent procéder à une déclaration d'intérêt général et à l'établissement de l'arrêté autorisant les travaux.

Approuvé à l'unanimité

2 POINTS DIVERS :**2.1 SIVOS DU SUD GESSIEN**

-Le gymnase bénéficiera d'une subvention de 396 000 €

-Il n'y aura pas de rétrocession genevoise pour ce projet.

-Le syndicat ne participera pas au financement de la chaudière bois (coût prévisionnel 120 000 €), mais achètera au Conseil Général son chauffage.

-Pour la rétention des eaux de pluie, la participation du SIVOS est calculée selon les m² imperméabilisés et non selon la surface de terrain mis à disposition (coût prévisionnel 51 000 €TTC).

-L'estimatif du projet recalé pour livraison septembre 2008 est de 3 070 000 €TTC

2.2 CONTENTIEUX

Dans le cadre du litige opposant la commune à Mmes VUAILLAT et TIGNON-CHOUDANT, la commune a remis son mémoire au greffe du tribunal administratif de Lyon.

3. COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTER-COMMUNALES**3.1. CCPG****3.1.1 Déchets**

DASRIS : la commission demande la poursuite de la procédure pour mettre en place la collecte de ces déchets. Seront sollicités la DDASS et le Syndicat départemental des pharmacies pour une aide technique.

D3E (Déchets électriques, Electronique et Electroménagers) : l'éco-organisme ERP est chargé de mettre en place la collecte. Reste la signature d'un contrat à finaliser soit avec le SIFEAGE, soit avec les EPCI adhérent au SIFEAGE. La CCPG aurait 4 points de collecte.

3.1.2 Environnement - Agriculture

-Budget 2007 : les plafonds des aides aux équipements utilisant les énergies renouvelables sont abaissés. Aides budgétées en 2006 : 30 000 €; réalisées : 50 425 € mi-octobre. Proposition pour 2007 : 60 000 € Une nouvelle grille sera communiquée. Cette année, 6 demandes ont été satisfaites pour des demandeurs péronnais.

-Projet de convention de maîtrise de l'Energie et de développement des énergies renouvelables entre le PNR du Haut Jura et la CCPG. Si l'on revient au point ci-dessus (baisse des plafonds), on peut noter une incompatibilité des volontés politiques.

-Projet de convention pour le dégagement de points de vue entre le PNR du Haut Jura et la CCPG : un site de Péron est concerné.

-Contrat de gestion de la Réserve Naturelle -Période 2007 à 2012: la CCPG est le seul candidat.

3.1.3. Culture

-Après discussion, la commission donne un avis favorable à l'adhésion de la CCPG à l'EPCC Voltaire. Apport financier de la CCPG en 2007 : 85 000 €; en 2008 : 150 000 € Autres membres : Ferney, Conseil Général, DRAC Rhône-Alpes en 2008. Une condition : le budget alloué aux associations pour les manifestations intercommunales ne doit pas être affecté par cette nouvelle charge; beaucoup souhaitent qu'un effort supplémentaire soit fait.

-Examen des demandes de subventions. Un rappel aux associations : le double subventionnement par la com-

mune et la CCPG n'est plus possible. Le budget CCPG a été augmenté pour satisfaire et les associations et cette exigence.

4. COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

4.1 Urbanisme

Permis de construire :

- SCI Les Vues du Salève, pour 14 appartements, route de Lyon à Logras. Avis favorable.
- FONTANEL-CAPELLI, pour 28 villas jumelées par 2 ou 3, rue du Branlant. Avis favorable.
- SCI CAROLINE, résidence hôtelière 14 appartements, Pré Munny. Avis favorable.
- SCI LE LEMAN, pour une villa à Pré Munny. Avis défavorable.
- M. Bervas pour un abri-voiture, les Genevrais, Avis favorable.

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PERON DU 1^{er} FEVRIER 2007

Absents excusés:

Mrs CARETTI, DAVIS, GIGI (pouvoir à M. Collet), MARTINECK, RABILLER, ZAMORA (pouvoir à Mme Blanc)

1. DELIBERATIONS :

1.1 NOUVEAU CONTRAT DE LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE AVEC LA CAISSE D'EPARGNE

Reconduction de la ligne de trésorerie, d'un montant maximum de 300 000 euros.

Approuvé à l'unanimité

1.2 REMISE GRACIEUSE DE PENALITE TLE PC SCI LES VUES DU SALEVE

Approuvé à l'unanimité

1.3 CONVENTION AVEC LE SYNDICAT D'ELECTRICITE DE L'AIN POUR TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC – PROGRAMME 2007

Approuvé à l'unanimité

1.4 DESIGNATION DE MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE DE L'ETUDE CONCERNANT LA ROUTE FORESTIERE TRANSVERSALE DU PAYS DE GEX

La commune de Péron a décidé d'engager une démarche collective d'étude pour la gestion et l'entretien de la route forestière transversale du Pays de Gex.

Elle a également accepté la délégation de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de cette étude.

Le membre titulaire désigné est M. ARMAND Christian.

Le membre suppléant désigné est M. COLLET Maxime.

Approuvé à l'unanimité

2 POINTS DIVERS :

2.1 COLLEGE

2.1.1 Point sur le dossier

M. Le Maire explique à l'assemblée que l'ouverture du collège sera retardée d'un an. Les travaux se montent à 15 500 000 € au lieu des 12 500 000 € prévus. Une nouvelle adjudication en lots séparés sera lancée au printemps.

Desserte du collège

-M. ROMIEUX garde-pêche refuse les dalots, même aménagés, pour franchir le ruisseau du Martinet, il demande la création d'un pont. La DDE doit chiffrer la plus value.

Les travaux sont prévus en 2007 avec un passage sous la voie ferrée à l'automne, le déplacement définitif du passage à niveau aura lieu en mars, avril 2008.

2.2 CONTENTIEUX

M. Le Maire informe l'assemblée de la notification du Jugement du Tribunal des affaires de sécurité sociale de l'Ain suite au recours déposé contre l'Urssaf :

Le redressement du 6 janvier 2003 de l'URSSAF de l'Ain, la mise en demeure du 25 février et la décision de la commission de recours amiable en date du 29 septembre 2003 sont annulées.

L'URSSAF devra payer à la commune de PERON la somme de 400 € au titre de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

2.3 OFFICE DE TOURISME

La cotisation passe de 3 € à 4€ par habitant.

Le Conseil Municipal, accepte à la majorité (2 abstentions – 1 contre), de monter son financement dans l'OT pour la somme de 7 518 €. Toutefois, en cours d'année l'OT de tourisme devra nous présenter un bilan du « retour d'investissement » commune par commune.

2.4 ROULINOTTE

L'association projetée de faire gérer celle-ci par familles rurales.

Le bilan financier est positif.

2.5 STADE DE LOGRAS

Suite aux travaux d'éclairage du stade d'entraînement, M. Le Maire informe l'assemblée que nous aurions intérêt à passer en tarif jaune, pour éviter les coupures de courant. Le coût des travaux est devisé à 5 296,22 € TTC. Ces travaux étant subventionnables par le Syndicat d'électricité de l'Ain, Monsieur le Maire demande l'inscription de cette opération au programme 2007.

Accord à l'unanimité du conseil municipal.

2.6 RECENSEMENT

M. Le Maire informe l'assemblée que les premiers chiffres donnés par l'INSEE indiquent une population de 1 843 habitants, suite au recensement officiel de janvier 2006.

3 COMPTE-RENDU COMMISSIONS INTER-COMMUNALES

C.I.S.P.D.

Une baisse des crimes et délits est constatée sur le Pays de GEX : - 7%, alors que les mêmes crimes et délits ont explosés à Peron : + 56% avec 55 vols différents dont 19 villas cambriolées.

4 COMPTE-RENDU COMMISSIONS COMMUNALES

Urbanisme

Permis de construire

- SCI le Léman, pour construction d'une villa, zone de Pré Munny. Avis défavorable.
- Bervas P. pour un abri à voiture. Avis favorable.
- SIVOS DU SUD GESSIEN pour un gymnase. Avis favorable.
- Maître P. pour réhabilitation d'une grange en logement, rue du Cercle. Avis favorable.

CCPG



Environnement

Les prochaines journées de l'environnement auront lieu les 1er et 2 juin prochain. Thèmes

abordés:

- la gestion des eaux usées (visite de la station d'épuration de l'Oudar sur Versonnex).
- Aménagement du cours d'eau dans le cadre du contrat de rivières avec l'exemple des travaux réalisés sur l'Oudar.
- Gestion de la ripisylve avec démonstration de débardage par le cheval.

CCPG - CET de Baraty (01)

Suivi analytique des eaux et des lixiviats de l'ancienne décharge de Baraty- Campagne de prélèvements de novembre 2006

Synthèse extraite du dossier relatif aux mesures du suivi analytique des rejets. Vous pouvez consulter le dossier complet disponible en mairie, avec moult chiffres, détails et explications des méthodes de mesure.

« Page 16

CSD AZUR / Rapport (N° LY2879/ 1ère émission le : 12/12/06

5. SYNTHÈSE

Concernant les lixiviats; les normes de rejet des effluents de décharges et des ICPF dans le milieu naturel (arrêté préfectoral du 09/09/97) sont respectées.

Comme cela avait été observé en 2003, 2004 et 2005, on observe sur ce suivi 2006 une nette amélioration des caractéristiques physico-chimiques et chimiques des lixiviats entre l'entrée et la sortie du dispositif de traitement par lagunage.

Comme observé en 2005, toutes les concentrations des substances recherchées sont inférieures aux valeurs de constat d'impact (Usage non sensible) et aux normes de rejets d'effluents de décharge.

Les mesures de débits effectuées lors de ce suivi 2006 permettent de constater que les fuites antérieurement observées ont été largement atténuées, vraisemblablement par une décantation au cours de l'année 2006 qui a aboutit à un colmatage progressif du fond des lagunes.

Les prochaines campagnes de mesure permettront d'apporter des précisions supplémentaires sur les observations faites lors de ce suivi et de vérifier l'influence ou non des rejets du centre d'enfouissement technique sur la qualité de l'eau de l'Annaz_

Enfin, il est important de signaler qu'une végétation particulièrement dense se développe à l'intérieur des différents bassins de traitement ; ce fort développement végétal peut nuire au bon rendement de l'ensemble de la chaîne de traitement car en se décomposant réduit considérablement la hauteur d'effluent stocké et par conséquent les capacités de décantation et de neutralisation de certaines substances nocives pour l'environnement. Un faucardage régulier des bassins serait alors recommandé. »

Transport à la demande vers l'Hôpital de St-Julien-en-Genève



Transport à la demande pour les personnes sans moyen de locomotion désireuses de visiter leurs proches à l'hôpital de St Julien en Genève
Une navette passera à domicile chaque lundi.

Contactez: **le CCAS de la mairie** pour obtenir un bon de

transport ou **le chauffeur le vendredi** pour réserver votre place du lundi.

Coût du trajet: **8€ aller-retour** — Durée de la visite: 2 heures

Capacité du véhicule: 8 personnes. Accès possible aux personnes en fauteuil roulant

Chauffeur: N° Vert 0800 02 14 14

Les BREVES

DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques)

Obligations des fournisseurs de matériel d'éclairage (Ceci s'adresse aux fournisseurs et distributeur)

A partir du 15 Novembre 2006, il devient obligatoire de participer à la collecte et au recyclage des lampes visées par le décret DEEE du 20 juillet 2005.

A ce jour, et même si un certain nombre de points restent à préciser, il est d'ores et déjà acquis que vous aurez l'obligation de récupérer les produits concernés et de les amener à un point de collecte agréé (déchetterie ou distributeur agréé Recylum). Il est interdit de s'en débarrasser autrement, sous peine de lourdes pénalités financières.

Quel que soit votre statut, l'application de l'Eco-contribution de 0,25 €HT par lampe dès le 15 novembre 2006 vous concerne:

L'Eco-contribution correspond à la répercussion obligatoire et non négociable (voir article 87 de la loi de finances rectificative 2005) du coût d'élimination des lampes jusqu'à l'utilisateur final en toute transparence.

Toutes les lampes (sauf ampoules à filament et LED intégrées) livrées à partir du 15 novembre 2006 (date fixée par arrêté ministériel du 9 août 2006) supporteront l'Eco-contribution forfaitaire de 0,25 €HT, quels que soient leur prix et leurs caractéristiques (taille, poids,...).

Les distributeurs ont modifié leur facture en conséquence pour la faire apparaître clairement. Il vous appartient de la répercuter à l'utilisateur final de la même façon. C'est une obligation légale, et il est interdit de prélever une marge sur cette Eco-contribution.

L'Eco-contribution, payée au moment de l'achat de lampes neuves, financera l'enlèvement à partir des points de collecte Recylum et le recyclage des lampes usagées.

Nous souhaitons que ce document vous aide à mieux comprendre la DEEE. N'hésitez pas à vous adresser à nos spécialistes éclairage dans nos agences si vous avez des interrogations.

RECYCLUM N° Vert: 0810 001 777

Prix de L'EAU : Un prix moyen de 2,79 euros/ m³ TTC en 2005

moyenne du prix de l'eau facturée en 2005 aux habitants des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse établit à 2,79 euros/m³. C'est ce qui ressort de l'enquête annuelle conduite par l'agence de l'eau.

Chaque année depuis plus de dix ans, l'agence de l'eau mène une enquête sur le prix de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse. Les résultats de cette enquête pour 2005, publiés dans une plaquette intitulée « Le prix de l'eau en 2005 », permettent de suivre l'évolution des prix payés par les usagers domestiques pour les services d'eau et d'assainissement. Le prix moyen de 2,79 euros/m³ TTC correspond à une dépense annuelle de 334 euros TTC pour une famille ayant une consommation de 120 m³, valeur de référence nationale correspondant à la consommation d'un ménage de 3 à 4 personnes.

PLUSEURS CONSTATS :

Les résultats de l'enquête amènent plusieurs constats :

- Une progression annuelle supérieure à l'inflation (3% en 2005).
- Un coût de distribution de l'eau potable qui contrairement aux années précédentes, augmente au même rythme que celui de l'assainissement, reflétant ainsi les travaux entrepris par les communes notamment pour la suppression des branchements en plomb
- 87 % de la population des bassins Rhône Méditerranée et Corse paient l'eau entre 2 et 3,50 euros/m³ Des écarts subsistent entre les moyennes départementales qui varient de 2,30 et 3,11 euros/m³, valeurs qui restent néanmoins proches de la moyenne de 2,79 euros/m³. Les conditions physiques naturelles (abondance, qualité de la ressource), le niveau d'équipement (eau potable et assainissement) la qualité de gestion des services sont les éléments clés à l'origine la variabilité des prix. (Prix de l'eau moyen pour l'Ain: **2.41€m³ TTC**)

Pour plus d'info:

Agence de l'eau : www.eaurmc.fr

Site Système d'Information Eau des Bassins: www.rhone-mediterranee.eaufrance.fr

COMITE des FETES

C'est une nouvelle année qui va débiter pour l'équipe du comité des fêtes de Péron; celle ci devrait être exceptionnelle côté manifestations avec plusieurs nouveautés. C'est ainsi que le premier loto du comité aura eu lieu le samedi 17 mars avec une formule attractive, la seconde innovation sera une soirée théâtre le 10 novembre prochain. Les manifestations habituelles sont reconduites et on commencera par le second thé dansant le 20 mai, celui-ci est organisé afin de satisfaire une clientèle amoureuse de la danse de salon. Suivront l'incontournable montée du Grallet, la fête de la musique, le forum des associations, le concours de belote et la retransmission grand écran des phases finales de la coupe du monde de rugby. Pour ce faire, le comité s'est équipé d'un matériel permettant ces retransmissions. Les lotos pourront aussi être équipés de ce matériel informatique. Le comité des fêtes met à la disposition des associations ou autres une liste de matériel festif qui sera sans doute très apprécié. (Voir Liste plus loin) Cette liste devrait évoluer au fur et à mesure des manifestations 2007. Pour finir, l'association ouvre ses portes à toute personne désireuse d'intégrer une équipe de bénévoles motivés...

Contactez le président : **06 75 09 59 79 mdesmaris@wanadoo.fr**

OFFICE du TOURISME de COLLONGES**Projet « du Virtuel au Naturel » :**

L'OT a reçu cet été des « Pocket guide » ou « PDA » intégrant un GPS à louer aux touristes et/ou locaux. « Du Virtuel au Naturel » est un projet de coopération transnationale mené conjointement par le PNR et la ville de Rovaniemi en Finlande. Il associe deux territoires réputés pour la richesse de leurs ressources touristiques et patrimoniales qu'ils aspiraient à mettre en valeur grâce aux usages innovants rendus possibles par les NTIC. Cet outil doit permettre de faciliter l'accès aux informations et aux déplacements des visiteurs sans devoir recourir à la multiplication de la signalisation routière ou à celle en place sur les sites, ainsi qu'à la prolifération de guides papiers. Le projet se compose de la création d'un site Internet **www.virtuelaunaturel.eu** où les visiteurs peuvent consulter des itinéraires pré-définis ou encore en créer. Sur place, ensuite, ils louent un PDA dans les OT du PNR dans lequel ils retrouveront les itinéraires pré-définis mais aussi télécharger leurs propres itinéraires (ou les télécharger sur leur propre appareil s'ils en ont un).

En résumé, c'est la mise à disposition du visiteur d'une banque de données sur le patrimoine touristique, artisanal et économique du territoire, ainsi que l'accès à de nombreuses informations pratiques (hébergement, restauration, service bancaire, station service...) permettant de préparer sur Internet leur séjour dans le PNR et de vivre leur visite sur le terrain de façon ludique, grâce aux technologies GPS. Accessibles sur le PDA, les informations se déclenchent automatiquement lors de leur passage à proximité d'un site (commentaires, photos et vidéos).

Aucune location réalisée cet été car le lancement a été tardif et la communication insuffisante.

**L'Office de Tourisme de Collonges et sa Région organise
le 29 avril prochain le 4^{ème} Défi du Fort l'Ecluse.**

A cette occasion nous avons besoin de nos bénévoles et partenaires afin que l'organisation de cette manifestation se déroule pour le mieux !

Les sorties Nature dans l'Ain:**MAI:**

5 mai: Marais de l'Etournel

6 mai: Rivière d'Ain

13 mai: Les bords du Séran

Mi-mai: Festival du film et

Rhône fleuve à suivre

19 mai: les bords du Rhône

JUIN:

2 juin: Paysages et rivières

3 juin: Faune, flore des ruisseaux et marais

10 juin: Zônes humides de la Valserine

17 juin: Grand jeu nature

24 juin: Merveilles et trésors du Retord



30 juin: Les fourmis, hôtes des sous-bois

JUILLET:

6 juillet: Richesses de nos rivières

AOÛT:

31 août: Richesses de nos rivières

SEPTEMBRE:

8 et 9 septembre: Journées du patrimoine

15 septembre: l'Etournel le cerf

16 septembre: Chantier de restauration des mares

Renseignements, Inscriptions:

FRAPNA AIN: 04 74 21 38 79

Email: frapna-ain@frapna.org



Il y a 25 ans, nous jouions pour la première fois lors du festival des musiques qui se déroulait à Challex.

Notre premier morceau était **La Bonne Humeur**, évidemment.

Afin de fêter ce quart de siècle, nous organisons lors de notre concert de Printemps qui aura lieu le

DIMANCHE 29 AVRIL à 15h00

A LA SALLE CHAMP-FONTAINE à PERON

une rencontre musicale avec tous les membres qui ont intégré les rangs de notre société depuis ses débuts.

Venez nombreux fêter avec nous cet anniversaire.

LE PRINTEMPS

est arrivé et vous avez envie de BOUGER ?

Une gymnastique en douceur et en respect pour le corps dans une atmosphère chaleureuse et détendue vous tenterait ?

Soyez les bienvenus dans un NOUVEAU cours de GYMNASTIQUE DU DOS et d'ASSOUPPLISSEMENT à PERON

le mardi matin de 9 h à 10h15 à partir le 17 avril

Vous préférez venir le soir ? Donc il y a encore quelques places disponibles le mercredi soir de 19h00 à 20h15

lieu : bâtiment des sociétés, 98, rue du Mail, Péron
renseignements et inscriptions : Sygun Schenck, tél. : 04 50 59 15 03
e- mail : sygun@wanadoo.fr

Sygun Schenck: professeur de danse et de gymnastique diplômée ; éducatrice somatique, certifiée en 'Integrative Bodywork and Movement Therapy'

Chalet du Gralet: Travaux d'entretien -Appel aux bonnes volontés

Le Chalet du Gralet est très prisé des randonneurs si l'on en croit les témoignages notés dans le livre d'or. Ses huisseries et autres boiseries subissent depuis bien des années les assauts du temps et nécessitent un sérieux coup de pinceau. La mairie, en collaboration avec AG3, fait appel aux bonnes volontés pour effectuer ces travaux dans la foulée de la **Marche du Gralet**, soit le

Dimanche 10 Juin 2007

En effet, la traditionnelle marche aura lieu le samedi 9 juin 2007; les personnes intéressées par cette activité pourraient alors passer la nuit au chalet (ou nous rejoindre le dimanche à défaut de « faire la marche ») et s'atteler au pinceau le lendemain. La mairie fournira la lasure et les solvants, le repas de midi et les boissons pour le dimanche. Se munir d'une brosse ou d'un pinceau et de chiffons.

Inscriptions:

Maxime COLLET 162-Chemin de la Chapelle Feigères 01630—PERON

Tél.: 04 50 56 32 34 collet.maxime@orange.fr

Ecole primaire de La Fontaine

Appel

Dans le cadre d'un travail qui vise à découvrir avec nos élèves l'Histoire (avec un grand H) à partir de la « petite » histoire, l'histoire locale, nous lançons un appel aux (très) anciens élèves des écoles de la commune :

Nous recherchons toutes sortes de documents photographiques mettant en scène la vie des élèves à l'école (photos de classe ou autres), pour réaliser une petite bibliothèque d'images. Si vous avez en votre possession des photos, nous serions touchés que vous acceptiez de nous les prêter, le temps d'en faire une copie. N'hésitez pas à venir trouver le directeur, M. Devesa, après les journées de classe ou à l'appeler, de préférence le jeudi, au 04 50 56 37 52.

Merci !

Notre école

En ce qui concerne l'école d'aujourd'hui, toutes les personnes qui y vivent au quotidien, une vingtaine d'adultes et 217 enfants, ont été vraiment attristées par les tags qui s'étaient répandus sur ses murs, comme des boulettes de fioul sur les plages dorées de l'Atlantique... Leurs auteurs étaient peut-être à la recherche d'un moyen d'expression et de reconnaissance, mais nous regrettons qu'ils aient choisi celui-là.

La jeunesse sait être pleine d'énergies positives, il faut qu'elle puisse donner sa mesure dans la réalisation d'actions ou d'évènements valorisants, reconnus par tous, et dont elle pourrait être fière (les idées ne doivent pas manquer, dans le domaine des arts ou des sports).

Il est vrai que la jeunesse, c'est se révolter contre tout. Parfois même hélas contre ce qui n'est pas révoltant : une école, qui accueille en ses murs des petites sœurs et des petits frères. Qui ont pour le coup ressenti ce même sentiment de révolte en voyant les murs « décorés ».

La jeunesse reste « l'âge du possible », elle doit se persuader que l'avenir fait partie de ce possible et qu'il faut trouver des énergies pour le construire, en se donnant peut-être un peu plus souvent la main.

Oserais-je citer Arthur Rimbaud ? « On n'est pas sérieux quand on a 17 ans ». Que les adultes prennent alors toute la place qu'ils ont à prendre dans un groupe social organisé, pour être des personnes référentes respectables et clairement identifiées.

Année scolaire 2007 / 2008

Si vous avez un enfant à inscrire en petite section (né en 2004) ou dans toute autre classe à la rentrée prochaine, allez dès à présent faire son inscription sur les registres de la mairie. Les inscriptions à l'école se prendront plus tard, dans le courant du troisième trimestre.

Pour l'inscription en mairie, munissez-vous de votre livret de famille (ou pour les étrangers tout document attestant de l'identité et de la filiation) et d'une attestation de domicile.

Le directeur, Pierre Devesa

Bonjour,

Vous ne le savez peut-être pas mais le club des LICORNES de Saint-Jean de Gonville va fêter ses 10 ans d'existence !

Cette association existe grâce à l'ancien club des CANARIS dont vous faisiez partie.

Pour célébrer cet évènement, nous, les membres actuels du club, aimerions organiser une représentation rassemblant toutes les générations.

Ce spectacle aura lieu le samedi 12 mai 2007 à la salle polyvalente de Saint-Jean de Gonville.

Vous avez certainement gardé des contacts avec vos camarades de l'époque.

Vous pourriez leur en parler, plus il y aura de monde plus l'organisation sera facile et plus la fête sera belle.

Evidemment rien n'est obligatoire, mais toutes idées ou propositions seront les bienvenues

Dans l'attente de vous rencontrer, nombreux, nous vous adressons nos sincères salutations et nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les membres des Licornes.

Pour plus de renseignements

C. Charvet 04.50.56.37.70

T. Sublet 04.50.56.27.33

E. Planchat G. 04.50.56.46.89

CENTRE de LOISIRS



Prochaine étape du 31 mars au 6 avril :

Ile d'Elbe, Florence, Sienne. Conçu pour un public à partir de 11 ans, ce séjour offrira aux jeunes la découverte d'une autre Italie : la Toscane. Un sculpteur de bois et pierre nous accueillera dans son univers pour faire peut être naître des âmes d'artistes....Parenthèse culturelle proposée aux jeunes attirés par l'aventure.

Places limitées. Renseignements au 04 50 48 31 52.

Le centre de loisirs de PERON au carnaval de Venise

L'école à peine terminée, leurs cartables lancés dans leurs chambres, 7 gais lurons attrapent leurs sacs à dos et sautent dans le minibus direction l'aventure !

Venise nous voilà ! Bas les masques ! Nous découvrons au hasard des rues des personnages mystérieux venus de nulle part. Les uns plus beaux que les autres, ils nous font voyager et oublier Cet incroyable patrimoine culturel nous donne l'impression d'appartenir à un autre monde où le temps n'existe plus.

Murano et ses verreries étincelantes à $\frac{3}{4}$ d'heure de Venise. Pas si grand que ça l'îlot ! Petit par sa taille mais oulala le porte monnaie !

La magie : c'est l'eau... Tout est transporté via les canaux, les gens, les marchandises, les poubelles, les malades en ambulance flottante, les pompiers, les taxis, la police et même les cerqueils ! Pas de voiture ...ouf ! On respire !

Le centre de loisirs, en l'espace de quatre jours, a donné la possibilité aux enfants de vivre une expérience inoubliable : partager Venise avec ses copains en plein carnaval. Ils sont rentrés épuisés mais envahis de souvenirs...Merci à leurs parents d'avoir participé au financement de ce rêve.

Quelques photos (500 !) sont sur le site Internet de la Mairie – centre de loisirs.

PENSEE PHILOSOPHIQUE DU MOIS D'AVRIL

« La maladie de l'adolescence est de ne pas savoir ce que l'on veut et de le vouloir cependant à tout prix »

Philippe SOLERS

CET ETE

3 camps sont proposés :

Dans le Jura, à Bellecin juste à côté du lac de Vouglans, le camping accueillera les enfants de 8 à 11 ans du **16 au 20 juillet** et de 12 à 14 ans du **23 au 27 juillet**. Camps sportifs avec spéléo et autres sports que nous ne côtoyons pas dans le Pays de Gex.

C'est du **2 au 8 août** que nous partirons dans l'Aude à Carcassonne qui nous dévoilera ses secrets, ses parcs animaliers, la mer...Hébergés dans une Abbaye à 5 mn de la Cité, nous serons aux premières loges pour savourer les animations prévues par l'OT : spectacles nocturnes, tournois, ballade en bateau sur le canal de Provence, enfin, plein de choses intéressantes.

Nous rappelons que seules 7 places sont disponibles, aussi réserver dès que possible !

Tel 04 50 48 31 52 ou 06 70 96 62 81



Grande première à Péron (et oui encore !)

Un stage BAFA s'est déroulé pendant les vacances de février. 17 jeunes sont venus se former au métier de l'animation.

Le challenge du stage : le carnaval des enfants. 80 personnes ont répondu présent pour cette soirée. Merci d'être venus !

L'histoire : un homme en blanc désespéré d'être incolore les a transportés à travers les différentes couleurs de l'arc en ciel. Les enfants, sensibles à sa tristesse, l'ont aidé en fabriquant des clefs pour pénétrer dans chacun de ces mondes. Une animation

rondement menée pendant que les parents au centre de la scène dégustaient tranquillement leur raclette.

Expérience enrichissante tant pour les stagiaires que pour les formateurs tous issus du centre de loisirs de Péron avec Brigitte M (directrice de stage), Murielle C et Marion Z (formatrices). A refaire l'an prochain !

PROJETS A LONG TERME

Grand bal masqué au mois d'octobre ! Un repas sera proposé et un thème donné pour la soirée. Vous avez des idées ? Venez les partager avec nous ! Vous avez aussi un peu de temps ! On vous attend ! En tout cas venez prendre du plaisir avec nous !

LES ADOS ET PREADOS :

Nous étudions la possibilité de vous faire prendre des cours pour utiliser la rampe de skate (on dira à bon escient ...) Cette rampe vous attend avec vos rollers et skates ...

Le HIP HOP est aussi quelque chose qui nous intéresse Et vous ?

Et pourquoi pas un tour en mob ou scooter pour parler jeun's à destination de ??? A vous de nous dire ...

Autre chose : Vous êtes où ? Vous faites quoi ? Qu'est ce que vous aimez ?

PENSEE PHILOSOPHIQUE DU MOIS DE MAI

« Le plus dur pour les hommes politiques, c'est d'avoir la mémoire qu'il faut pour se souvenir de ce qu'il ne faut pas dire.. »

COLUCHE

PENSEE PHILOSOPHIQUE DU MOIS DE JUIN

«Tout engagement génère des compromis, et il est évidemment beaucoup plus facile de rester soi-même en ne faisant rien.»

ETHAN HAWKE

«Je pense que beaucoup de gens sont bons dans bien plus de domaines que ce que le monde ne leur laisse l'opportunité d'exploiter.»

ETHAN HAWKE

Nous rappelons les horaires du centre

Pour les vacances et mercredis : 8h 18h

Périscolaire : 16h30 / 18h

Téléphone 04 50 48 31 52 ou 06 70 96 62 81

Adresse Mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

Directrice : Brigitte MOURGUE **Cantine** : Sylvie POCHE

Animatrices : Florence PERAY, Hélène REDIER DE LA VILATTE, Murielle COLLOMBET, Marion ZIRONOLI et Marie MARTIN.

COMITE DES FETES

LISTE DU MATERIEL DISPONIBLE pour LOCATION

Pour réserver votre matériel vous pouvez vous adresser à
Mr Dominique CLOT - 04.50.56.48.81 ou 06.88.48.70.55
Mr Christian CHAUVILLE - 04.05.59.13.64

Article	Quantité	sociétés ad- hérentes	Sociétés non adhérentes et particuliers
Tables	36	gratuit	3 €la table
Bancs	60	gratuit	1 €le banc
Frigos	1	gratuit	15 €
Congélateurs	2	gratuit	15 €
Machine hot dog	1	gratuit	10 €
Poêle à paëlla + réchaud	1	gratuit	10 €
Cafetière	2	gratuit	10 €
Grill plancha à gaz (butane ou propane)	1	gratuit	30 €
Grill charbon	2	gratuit	10 €
Trancheuse	1	gratuit	10 €
Réchaud tripattes	1	gratuit	5 €
Machine à glaçon (Disponible pour cet été)	1	gratuit	10 €
Verres a vin		gratuit	Pas disponible
Plateau		gratuit	Pas disponible
Sceau à champagne			Pas disponible
Jerricane alimentaire 20L		gratuit	Pas disponible
boulier pour loto électrique		gratuit	50 €
boulier pour loto		gratuit	15 €
Rétroprojecteur + écran pour loto ou soirée écran géant	Uniquement dans la salle Champ Fontaine		Uniquement dans la salle Champ Fontaine
banderoles manifestation	Contacter Caroline Jacquier		Contacter Caroline Jacquier
groupe électrogène 2400W	Voir Dominique pour les conditions		
voiture C15 frigo			



BIBLIOTHEQUE DE PERON « A LIVRE OUVERT »

Outre le prêt de livres et de CD, la bibliothèque de Péron organise cette année encore plusieurs animations :

-Le samedi 28 avril à 16h30, soirée ventriloque tout public pour la 3^{ème} année consécutive.

-Retrouvez-nous et venez acquérir de quoi remplir vos bibliothèques sur notre stand à la foire aux plantons le 13 mai.

-Soirée théâtre le 19 mai à 20h30 avec les Farfeludes

-Assemblée générale le 23 mai à 20h30.

Réservez déjà votre après-midi du 23 septembre pour le loto des enfants.

**AVIS A TOUS NOS CORRESPONDANTS
ET ASSOCIATIONS**

Pour le numéro 45 du Petit Péronnais nous vous demandons de nous faire parvenir vos articles avant le 21 mai 2007.

Aucun avis ne sera envoyé . Merci d'avance

La Rédaction

INSTITUT DE BEAUTE NATUR'AILE

- Epilation cire jetable
- Modelage relaxant
- Manucure, beauté des pieds
- Soins du corps
- Soins du visage
- Solarium

MARIA GALLAND

NOUVEAU ! La ligne REVES d'AMAZONIE : partez pour une fabuleuse expédition au cœur de vos sens et découvrez, en cabine ou chez vous, un merveilleux cérémonial pour le corps, ressourçant et relaxant...

TEL. : 04 50 56 52 90

Fermé lundi matin et samedi à 15h

Léa, 4 ans, recherche une gentille maman pouvant la garder tous les jours de 11h30 à 15h30 environ, le mercredi toute la journée et une partie des vacances scolaires à partir du mois de septembre 2007.

Téléphone: 04.50.56.27.87 dès 18h00

LOUE CHAMBRE PERON PAYS DE GEX

Chambre 2 personnes avec salle de bain attenante. 10 minutes de la douane de St Genis Pouilly. Cuisine, terrasse, jardin à disposition. Parking privé fermé.

40 Euro/nuit la chambre.

Contact: 04.50.48.02.21 ou 06.72.81.73.18

Cherche lit bébé, à barreaux sur les 2 grands côtés, bois naturel verni 60X140cm—Tél.: 04 50 56 33 27



Centre Hospitalier de Fleyriat
01012
BOURG-EN-BRESSE Cedex
Tél : 04.74.45.46.74

Fax : 04.74.45.40.80 M.P.GUYARD

Dans le cadre de la reprise des missions de santé centralisées par l'état, le Conseil Général de l'Ain n'a pas voulu reprendre certaines missions. C'est pourquoi le Centre Hospitalier de FLEYRIAT s'est vu confier cet objectif.

Le Centre de Santé Publique a ouvert ses portes depuis le 9 novembre 2006. Afin de renforcer la prévention au niveau départemental, le Centre de Santé publique répond aux besoins suivants :

Améliorer la couverture vaccinale du département: sont assurées gratuitement toutes les vaccinations recommandées sur le calendrier vaccinal (DTP, Coqueluche, Hépatite B....) sur rendez-vous; peuvent en bénéficier les adultes et enfants de plus de six ans

La lutte contre la tuberculose, la lèpre: le dépistage, le traitement et le suivi sont dispensés gratuitement sur rendez-vous (hors hospitalisation)

L'information, le dépistage et le traitement des infections sexuellement transmissibles qui sont assurés sans rendez-vous, gratuitement et de manière anonyme.

Sont également à votre disposition au centre :

- La Consultation de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) pour l'infection par le virus de l'Immunodéficience Humaine et les virus des hépatites.

- La consultation d'information et de vaccinations internationales des voyageurs.

- Une assistante sociale pour le public en situation de précarité.

Si vous rencontrez des personnes nécessitant nos compétences, c'est avec plaisir que nous les accueillerons.

B.P. 401 - 01012 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

TÉL. 04.74.45.46.47 - TÉLÉCOPIE 04.74.45.44.90

AVRIL

DIMANCHE	15	POUGNY	10 H 30
DIMANCHE	22	PERON	10 H 30
DIMANCHE	29	FARGES	10 H 30

MAI

DIMANCHE	6	CHALLEX	10 H 30
DIMANCHE	13	POUGNY	10 H 30
JEUDI	17	PERON	10 H 30
DIMANCHE	20	COLLONGES	10 H 30
DIMANCHE	27	POUGNY	10 H 30

Père Laurent REVEL

Tél.:04 50 56 30 35

JUIN

DIMANCHE	3	FARGES	10 H 30
DIMANCHE	10	PERON	10 H 30
DIMANCHE	17	CHALLEX	10 H 30
DIMANCHE	24	COLLONGES	10 H 30

SERVICES

Mairie Tél.....04 50 56 31 08
 Fax 04 50 56 37 46
 SOGEDO (Eau) St Genis 04 50 41 30 30
 Astreinte Sud-Gessien..... 06 89 58 29 90
 SDEI (Assainissement) 0 810 396 396
 URGENCE..... 0 810 796 796
 E D F (Sécurité dépannage) 08 19 33 31 74
 G D F Gaz de France Distribution.....08 10 74 74 00
 France-Télécom 10 14
 Trésorerie Gex 04 50 41 51 01
 Permanence impôts à Collonges Grand'Rue à 50 m de la poste le
 mardi de 8h30 à 11h30

ECOLE PRIMAIRE 04 50 56 37 52

CENTRE DE LOISIRS 04 50 48 31 52
 E-mail : centre.loisirs.peron@wanadoo.fr

HALTE-GARDERIE (La Roulinotte) 06 88 90 10 55

SALLE CHAMP-FONTAINE 04 50 56 37 39

BIBLIOTHEQUE 04 50 56 41 39
 Aux heures de permanences soit:
 Le mardi de 16h30 à 18h00
 Le mercredi de 17h00 à 18h30
 Le vendredi de 16h30 à 19h00
 Premier samedi du mois de 10h00 à 12h00

OFFICE DU TOURISME COLLONGES ET SA REGION

Tél : 04 50 59 40 78
 Fax : 04 50 59 49 54
 E-mail : otcollon@cc-pays-de-gex.fr

TAXI-VSL

Goubel 06 80 20 26 20

GESTION DES DECHETS**Particulier:**

Commande de poubelles, composteurs, problème de collecte
 0 800 800 215

Commerces et artisans:

Commande de bacs, facturation de redevance spéciale, TEOM,
 problème de collecte: 04 50 42 26 41
 Déchèteries: Mr Ludovic BRUSTON.....04 50 99 12 08
 Autres: Jocelyne SAMYN 04 50 99 12 01

DECHETTERIE 04 50 99 12 01 ou 04 50 59 14 64

E-mail : dechets@cc-pays-de-gex.fr

-du lundi au vendredi:

-de mars à octobre de 8 h 30 à 12 h 00 et
 de 13 h 30 à 18 h 00
 -de novembre à février : de 8 h 30 à 12 h 00 et
 de 13 h 30 à 17 h 00

-le samedi:

-de mars à octobre : de 8 h 30 à 18 h 00
 -de novembre à février : de 8 h 30 à 17 h 00
 -tous les dimanches matin: de 9 h 00 à 12 h 00
 -fermé tous les jours fériés y compris Pâques.

Tri, Compostage, demande de composteur ou bac à ordure ménagère tél. 0 800 800 215

ALLO ENCOMBRANTS 04 50 20 65 86

Ramassage du tri-sélectif : le lundi
 Ramassage des ordures ménagères : le jeudi

La POSTE 04 50 56 42 22

-du lundi au vendredi sauf mercredi de 9 h 30 à 12 h 00
 de 15 h 00 à 17 h 30
 -le mercredi et le samedi de 9 h 30 à 12 h 00

A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI

Mission locale des jeunes Bellegarde 04 50 48 09 86
 Mission Locales Action Jeunes Gex 04 50 41 60 46
 Service emploi de la CCPG Divonne 04 50 20 32 27
 ANPE St-GENIS 04 50 28 24 14
 Du lundi au jeudi de 8h30 à 16h30
 Le vendredi de 8h30 à 11h30
 C.M.P (Centre Médico-Psychologique) 04 50 42 85 47

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél: 04 50 56 31 08 Fax: 04 50 56 37 46

E-mail: Mairie.Peron@CC-pays-de-gex.fr

Lundi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30
Mardi : 13h30-17h30
Mercredi : 9h00-12h00

Jeudi : 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h00 et 13h30-17h30

CALENDRIER DES GARDES DES PHARMACIES DU PAYS DE GEX POUR 2006**AVRIL 2007**

30/03/2007 au 06/04/2007 **BOUQUET**
 06/04/2007 au 13/04/2007 **FERNOUX**
 13/04/2007 au 20/04/2007 **ARBEZ**
 20/04/2007 au 27/04/2007 **DRAI**
 27/04/2007 au 04/05/2007 **DOREAU**

MAI 2007

04/05/2006 au 11/05/2007 **BOUVIER**
 11/05/2007 au 18/05/2007 **COTTIN**
 18/05/2007 au 25/05/2007 **ROBERT**
 25/05/2007 au 01/06/2007 **MERCIER**

JUIN 2007

01/06/2007 au 08/06/2007 **LARTAUD**
 08/06/2007 au 15/06/2007 **HYBORD**
 15/06/2007 au 22/06/2007 **REVOL**
 22/06/2007 au 29/06/2007 **BOUQUET**

JUILLET 2007

29/06/2007 au 06/07/2007 **COTTIN**
 06/07/2007 au 13/07/2007 **LOTZ-MATTERN**
 13/07/2007 au 20/07/2007 **MASCETTI**
 20/07/2007 au 27/07/2007 **BARBOTIN-B**
 27/07/2007 au 03/08/2007 **SAVARIAU**

Dates sous réserve de changement en cours d'année, en cas de doute appeler le 15

La garde commence le jour indiqué à 19 heures et se termine le jour indiqué à 19 heures.

ARBEZ	Place de la Mairie	THOIRY	04 50 41 20 31
BARBOTIN-BESSEY	22 Rue de Genève	St GENIS	04 50 42 11 49
BENDAHO	Les vertes campagnes	GEX	04 50 41 52 75
BOUQUET	6 Chemin du Levant	FERNEY	04 50 40 68 97
BOUVIER	Rue de le Mairie	CESSY	04 50 41 40 60
COTTIN	105 Chemin Ravoire	PREVESSIN	04 50 40 57 66
DOREAU		VERSONNEX	04 50 41 14 13
DRAI	539 rue Aiglette Nord	GEX	04 50 41 47 95
FERNOUX	Grande Rue	DIVONNE,	04 50 20 00 93
HYBORD	C CIAL Carrefour RN 5	SENGNY	04 50 41 47 93
LARTAUD	10 R des Hautains	ST GENIS	04 50 42 02 21
LOTZ-MATTERN	C Cial la Poterie	FERNEY	04 50 40 97 44
MAISSA	Rue des Bains	DIVONNE,	04 50 20 00 57
MASCETTI	Route de Mategnin	PREVESSIN	04 50 28 06 79
MERCIER	Arcades d'Ornex	ORNEX,	04 50 40 53 86
REVOL	5 Avenue Voltaire	FERNEY	04 50 40 72 10
ROBERT	Val Thoiry	THOIRY	04 50 20 87 57
SAVARIAU	Im. Les Tetras, Le Patio	GEX	04 50 41 54 04

Pour connaître les médecins de garde, composer le 15 sur votre téléphone.

URGENCES

Gendarmerie.....17 Pompier18
 Samu.....15 Urgence N°Européen.....112

HOPITAUX

Ambilly.....04 50 87 47 47
 Saint-Julien 04 50 49 65 65
 Gex04 50 40 38 38
 Cantonal à Genève 00 41 22 372 33 11
 La Tour à Meyrin.....00 41 22 719 61 11
 Centre anti-poisons Lyon 04 78 54 14 14
 Centre grands brûlés Lyon.....04 78 61 88 88
 Clinique Savoie Annemasse 04 50 95 41 41

MEDECINS

Logras
 Dementhon C 04 50 56 38 10
 option homéopathie
Saint-Jean de Gonville
 Mogenet P.A. 04 50 56 44 21
 Dr Brigitte Fleury.....04 50 48 60 22
Collonges
 Maury M.H. 04 50 56 71 00

PEDIATRE

Saint-Genis
 Guy 04 50 42 20 11

PHARMACIES

Voir ci-dessus

Collonges: Mr et Mme Dupont 04 50 59 60 17

Nous vous rappelons que vous pouvez commander vos médicaments à partir du fax de la mairie

INFIRMIERE

Collonges
 Pirollet 04 50 56 71 64

CENTRE MEDICO-SOCIAL

Saint - Genis 04 50 42 12 65

MAINTIEN A DOMICILE

04 50 41 47 12

CENTRE DE RADIOLOGIE

Saint-Genis 04 50 28 27 27

ADAPA :L'aide à domicile pour tous

Anita Boulas-Chardon
 Espace George Sand 9 rue de Gex St Genis Pouilly
 Téléphone.....04 50 20 66 80
 Télécopie.....04 50 20 60 12

SERVICE DE GARDE VETERINAIRES

St Genis Pouilly 04 50 42 12 34
 Gex.....04 50 41 76 45